



Relais Assistantes Maternelles
De LA PORTE D'ALSACE
17 places de la 5^{ème} D.B,
68210 DANNEMARIE.
ram@cc-porte-alsace.fr



Le Flash infos des vacances

Réunion de Rentrée au RAM : Afin de vous rencontrer et de faire le point avec vous sur le programme d'activités (semaine des assistantes maternelles, activités, spectacles, sorties..) et de prendre en compte vos besoins (formations, conférences...) je vous invite à **une réunion de rentrée le mardi 13 septembre à 20h00 au RAM.**



Les animations du Relais :  **« ramdam au relais »**

Petit Bilan : vous êtes venu régulièrement et nombreux (ses) x cette année aux animations en semaine tout comme aux spectacles, dernier en date : « bonobo badaboum le petit singe », pour lequel nous avons dû refuser du monde (plus de 90 personnes inscrites.. et 90 participants à la sortie de la ferme pédagogique de Bouxwiller ce 7 juillet. Des moments ludiques et conviviaux qui ont fait le bonheur des petits et des grands !

Les animations du relais en matinée avec les enfants reprendront fin septembre, nous vous rappelons que l'inscription est obligatoire pour chaque séance, afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, compte-tenu du nombre de places restreint.

Ces animations en matinée sont l'occasion pour les plus petits et les enfants non scolarisés, de découvrir un autre lieu, d'autres petits camarades de jeux et de s'éveiller aux contes, aux comptines, au livre, de s'exprimer dans un espace ludique et adapté. C'est également un endroit où vous pouvez rencontrer vos collègues, échanger vos infos et vos pratiques professionnelles.

*Elles seront doublées cette année d'une **séance d'animation par mois à la médiathèque**, suite au partenariat mis en place avec la commune de Dannemarie. Cette séance sera plus spécifiquement organisée autour d'un conte ou d'un album, et vous pourrez ensuite emprunter des livres ou des CD pour les enfants.*

Les dates programmées du prochain trimestre : les séances ont lieu de 9h30 à 10h30.

Mardi 27 septembre, mardi 11 octobre, jeudi 20 octobre, jeudi 27 octobre (médiathèque), mardi 8 novembre, mardi 22 novembre, jeudi 14 novembre (médiathèque), jeudi 1^{er} décembre, mardi 13 décembre (médiathèque).

Les infos :

Soirée IRCEM : La dernière évolution du régime des retraites (loi du 9 novembre 2010) étant **applicable au 1^{er} juillet 2011**, nous vous invitons à une réunion d'information sur la question le 28 septembre : voir fiche d'inscription jointe : à renvoyer au plus tard pour le 1^{er} septembre.

Formation : La formation sur « **la communication non violente** » qui fait suite à la table ronde organisée en mars par le ram et animée par **Mme Madeleine DUPONT-WEIDER**, formatrice en communication, est susceptible de pouvoir se mettre en place en **septembre/ octobre**. **Nous ferons le point à la réunion de rentrée sur l'organisation (modalités d'organisation, coût, durée...).** **Les personnes intéressées sont invitées à se manifester et contacter le relais.** Cette formation sera effectuée dans le cadre du **DIF (droit individuel à la formation, vous pouvez consulter votre compteur DIF à l'IRCEM).**



Soirée d'info sur les MAM (Maison d'assistantes maternelles) : faisant suite à la réunion sur le métier d'assistante maternelle organisée le 22 juin et à celle de novembre sur les différents modes d'accueil en Porte d'Alsace, nous organisons **le mardi 4 octobre à 20h00, au siège de la com.com** une information spécifique sur les MAM, leur fonctionnement, l'organisation...seront présents Les élus, un technicien de la PMI (conseil général), et des assistantes maternelles qui fonctionnent en MAM. ...). **Deux projets de MAM sont en gestation sur les communes de Ballersdorf et Retzwiller. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester et contacter le relais.**

Soirée Couches lavables : la table ronde sur l'utilisation des couches lavables en mai a réuni une quinzaine d'assistantes maternelles et de parents. Vous êtes de plus en plus nombreux (ses) à vous intéresser à la question, notamment en termes **de coût et de santé pour les enfants** : pour information, un enfant de sa naissance à 2.5 ans consomme en moyenne 5000 couches jetables, soit une tonne de couches dans les poubelles, ce qui représente en Porte d'Alsace, 7% des déchets traités sur la poubelle d'un ménage, 2/3 du poids de la poubelle des ménages dont un enfant porte des couches jetables. A l'inverse, les couches lavables ont considérablement évoluées, tant en termes de facilité d'utilisation que de design et ne contiennent aucun produit chimique susceptible d'être nocif pour la santé des bébés. Elles permettent d'éviter 400kg de déchets /an et par bébé soit un allègement de 480€ de la facture pour les parents qui passeraient en couches lavables (chiffres SM4). A méditer donc...

Renseignements au SM4, Cécile de Combret : 03 89 82 22 51 ou sur le site de « www.bulledecoton.org »



Séance d'analyse de la pratique (partage d'expérience) : les séances reprendront fin septembre, les dates seront décidées à la réunion de rentrée avec les personnes présentes. Elles auront lieu à priori comme chaque année un mardi soir par mois, de 20h00 à 22h00.

Un groupe de partage d'expériences, c'est un groupe qui choisit de réfléchir et de partager son vécu et ses expériences dans un espace de parole réservé à cet effet, avec un intervenant extérieur, qui connaît la particularité et les difficultés de votre profession ; C'est un espace d'échanges avec vos collègues, la coordinatrice du ram et la **psychologue, Claude Wolfersperger**, qui feront circuler la parole de façon bienveillante, sans jugement et dans le respect de la parole d'autrui avec les règles de confidentialité qu'exige cet exercice. Ces séances vous aident améliorer vos pratiques professionnelles et votre communication avec les parents et les enfants que vous accueillez à votre domicile.

Inscription obligatoire au ram.

Info Statut :

Indemnité d'entretien : le minimum légal est toujours de 2.65€ non proratisables pour une journée d'accueil entre 1h et 8h00 ; à partir de 9h00 d'accueil /jour et par enfant, elle est de 2.96€ par jour, majorée de 0.318€ par heure supplémentaire.

La rémunération horaire nette minimale pour une assistante maternelle employée par un particulier en Alsace Moselle est 1.92€ (2.53€ brut).



INDEMNITÉ DE RUPTURE/ INDEMNITÉ LÉGALE DE LICENCIEMENT :

RAPPEL :

Une note du ministère du travail indique que l'**indemnité légale de licenciement** (1/5^{ème} des salaires bruts/année ancienneté) est applicable aux assistantes maternelles employées par des particuliers dès lors que son montant est plus favorable que celui de l'indemnité de rupture (1/120^{ème} des salaires nets.) et cette position est aussi celle de nombreux syndicats et associations d'assistantes maternelles.

Néanmoins, elle est contraire à la jurisprudence de la cour de cassation (arrêt du 31 mars 1993). Si depuis 1993 la Haute juridiction n'a pas eu à se prononcer à nouveau sur la question, elle réaffirme régulièrement que **les règles de droit commun du licenciement ne sont pas applicables aux assistantes maternelles employées par des particuliers.** C'est donc l'indemnité de rupture (1/120^{ème} des salaires nets) qui s'applique en cas de rupture de contrat **sauf si votre employeur décide de vous appliquer un régime plus favorable** (1/5^{ème} des salaires bruts/année ancienneté). En attendant que cette question soit de nouveau tranchée en cour de cassation, la plus grande prudence s'impose donc...

Je vous rappelle par ailleurs que des « **fiches techniques** » sont à votre disposition au relais pour vous aider vous et vos employeurs dans vos démarches (Contrat de travail, rupture de contrat, régularisation, solde de tout compte, certificat de travail....).



Départs: Nous souhaitons une excellente **retraite** à Mme Adrienne SCHNOEBELEN de Balschwiller, qui prend un repos bien mérité au bout de 30 ans d'activités. Nous faisons de même pour Mme Michèle LUQUE, de Bernwiller qui cessera son activité en novembre, et Mme Claudine Brungard de Dannemarie. A toutes nous leur souhaitons bon vent et bonne continuation pour écrire cette nouvelle page qui s'ouvre...

Arrivées: Nous souhaitons la bienvenue à Mesdames :

Sovann SPEISSER (Dieffmatten), Valérie WECK (Buethwiller), Laetitia CHICHERET (Dannemarie), Magalie MATHAY (Magny), Isabelle LECLERC (Montreux-Vieux) et Evelyne PETITPREZ (Chavannes sur l'étang).



Le RAM sera fermé pour congés d'été du Lundi 15 août au lundi 5 septembre, une permanence téléphonique se tiendra néanmoins le lundi et jeudi de 13h30 à 16h30 à compter du 22 Août ; en cas d'urgence (concernant un problème d'accueil ou de contrat) vous pouvez contacter le RAM d'ALTKIRCH au 03 89 40 69 47. Pour obtenir la liste des assistantes maternelles du secteur, les parents pourront s'adresser au secrétariat de la Porte d'Alsace : 03 89 07 24 24.